

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 22 mai à 20 heures 30
publié le 24 mai 2013
(Article L2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de mai, à vingt heures trente, le Conseil municipal de GOURDON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de présents : 16

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 18

Étaient présents (16) : Madame Marie-Odile DELCAMP, Monsieur Jacques GRIFFOUL, Madame Nadine SAOUDI, Monsieur Roger GUITOU, Madame Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, Monsieur Michel CAMMAS, Madame Nathalie DENIS, Monsieur Christian LALANDE, Madame Simone BOURDARIE, Monsieur Étienne BONNEFOND, Madame Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE, Madame Simone LACASTA, Monsieur Philippe CAMBOU, Monsieur Joël VINADE, Monsieur Philippe DELCLAU, Monsieur Jean LOUBIÈRES, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient excusées (2) et étaient absents (8) : Madame Nicole DUMEIL (pouvoir à Monsieur Jacques GRIFFOUL), Madame Claudine LACOMBE (pouvoir à Madame Simone BOURDARIE), Madame Corinne BERREBI, Monsieur Michel PICAUDOU, Madame Magalie GARRIGUES, Monsieur Laurent SERRALLONGA, Monsieur Christian BOUTHIE, Madame Claudine SÉGUY, Monsieur Jean JAUBERT, Monsieur Jean-Pierre CABRIÉ.

En application de l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, assistait à la séance Monsieur Dominique MOREAUX, Directeur Général des Services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un secrétaire de séance

Madame Simone BOURDARIE est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril 2013 : adopté à l'unanimité.

- 01 – Syndicat départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers du Lot – Assistance à la gestion des eaux de loisirs – Programme d'intervention 2013 : adopté à l'unanimité.**
- 02 – Syndicat départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers du Lot – Assistance technique à l'assainissement collectif – Programme d'intervention 2013 : adopté à l'unanimité.**
- 03 – Syndicat départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers du Lot – Traitement des boues d'épuration – Programme d'intervention 2013 : adopté à dix-sept voix pour et une abstention.**
- 04 – Route départementale 12 – Déviation de Gourdon – Convention de mise à disposition de terrain – Remblais - Emprunt de matériaux et remodelage : adopté à l'unanimité.**
- 05 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – Monsieur Lucien CLER : adopté à l'unanimité.**
- 06 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – Monsieur John CURTISS COWEN : adopté à l'unanimité.**
- 07 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – Monsieur Jean-Claude FRANCOULON : adopté à l'unanimité.**
- 08 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – MM. MAUBAREYT – COMBEBIAS : adopté à l'unanimité.**
- 09 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – Madame Micheline PRIBILSKI : adopté à l'unanimité.**
- 10 – Personnel – Création de douze postes d'emploi saisonnier 2013 : adopté à l'unanimité.**
- 11 – Cantine scolaire - Tarifs 2013-2014 et Garderie d'École maternelle (matin et soir) - Tarifs 2013-2014 : adopté à dix-sept voix pour et une abstention.**
- 12 – École municipale de Musique – Révision des tarifs pour 2013-2014 : adopté à l'unanimité.**
- 13 – Comité des Fêtes – Convention subvention 2013 – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité des seize votants.**

14 – Rugby – *Gourdon XV – Bouriane* – Convention subvention 2013 – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

15 – Maison des Jeunes et de la Culture – Convention subvention 2013 – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

16 – GROUPAMA – Avenant Dommages aux biens et risques annexes– Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

17 – Informatique – MISMO informatique – Contrats révisés – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

18 – Informatique – F-SECURE – Licences de sécurité – Renouvellement du contrat – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

19 – Société mutuelle d'Assurance des Collectivités locales – Avenant contrat « auto élus et collaborateurs– Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

20 – Communauté de Communes Quercy-Bouriane – Modification des statuts – Délibération du Conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

21 – Communauté de Communes Quercy-Bouriane – Extension de la compétence Voirie à l'ensemble de la voirie communale: *adopté à quinze voix pour et trois abstentions.*

22 – Cité scolaire – Convention d'hébergement des maîtres-nageurs – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

23 – Urbanisme – ADDITIF n°1 - Désaffectation d'un délaissé de voirie, déclassement du domaine public routier, classement dans le domaine privé communal et cession de la commune à M. Pascal BRU : *adopté à l'unanimité.*

24 – Urbanisme – Domaine communal - Projet de désaffectation et aliénation d'un chemin rural mitoyen avec la commune d'Anglars-Nozac - Déclassement de la voirie communale au lieu-dit *Lavayssière* : *adopté à l'unanimité.*

25 – Stade des Vitarelles – AQUA CLEAN – Contrat de maintenance – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

26 – Gymnase Louis-Delpech – Réfection de la couverture et ravalement des façades – Attribution des marchés : *adopté à l'unanimité.*

27 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – CAIRON Consort : *adopté à l'unanimité.*

28 – Terrain de tennis – Couverture – Lancement de la consultation : *adopté à dix-sept voix pour et une abstention.*

Madame le Maire demande à l'assemblée si elle désire poser d'autres questions diverses.

29 – Place Saint-Pierre – Interdiction de stationnement été 2013 : *il est demandé l'avis de l'assemblée sur ce projet.*

30 – Circonstances et dates diverses : *rappelées à l'assemblée par différents élus.*

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 22 heures 25.

Le Maire,



Marie-Odile DELCAMP